

# Programmes aux entreprises

Multinationales et grandes entreprises

PME, économie sociale et OBNL

## Salaires



### Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

Financement à 75% des salaires (cond.: 15% de pertes de revenus en mars et 30% en avril/mai, max. 3 mois, max 847\$/semaine par employé)

[CLIQUEZ ICI](#)



### Subvention salariale temporaire (PME/OBNL seulement)

Financement à 10% des salaires (cond.: moins de 15% de perte de revenus, max. 3 mois, max. cumulatif de 1375\$ par employé et 25 000\$ par entreprise)

[CLIQUEZ ICI](#)

## Formation



### PACME

subventions pour la formation des employés

[CLIQUEZ ICI](#)

## Aide réservée aux PME



### Programme d'aide d'urgence aux PME

Aide de moins de 50 000\$ par entreprise

[CLIQUEZ ICI](#)



Programme de garantie et de prêts pour les PME (voir votre institution financière)

12,5G\$ en crédit

Au cas par cas

[CLIQUEZ ICI](#)



### Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Prêts sans intérêts d'un an (max.: 40 000\$) si 20 000 à 1 500 000\$ en masse salariale

[CLIQUEZ ICI](#)

## Aide sectorielle spécifique



### Soutien à l'industrie touristique

[CLIQUEZ ICI](#)



Bonification de 5G\$ pour les prêts dans le secteur agricole/agroalimentaire

[CLIQUEZ ICI](#)



### Prolongation du programme Travail partagé de l'Assurance emploi

(foresterie, aluminium et acier)

Augmentation à 76 semaines

[CLIQUEZ ICI](#)

## Liquidités et crédit



### Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises

Aide min. de 50 000\$ suite à une incapacité de recevoir des matières premières et/ou de livrer un produit

[CLIQUEZ ICI](#)



Congé de remboursements de six mois (minimum) des prêts des fonds locaux d'investissement

[CLIQUEZ ICI](#)



Enveloppe de 4G\$ de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour des prêts (demande minimale de 5M\$ par entreprise)

[CLIQUEZ ICI](#)



Programme de crédit aux entreprises (voir votre institution financière)

Augmentation du crédit (10G\$)

Au cas par cas

[CLIQUEZ ICI](#)



Financement augmenté des agences de développement régional

Au cas par cas

[CLIQUEZ ICI](#)

## Impôts et taxes



Report des versements de soldes et d'acomptes d'impôts

Aucun versement avant le 31 août

[CLIQUEZ ICI](#)



Report du versement de la TVH/TPS

Aucun versement d'acompte requis avant le 30 juin 2020

[CLIQUEZ ICI](#)